

Preuve et attestation de développement professionnel

Soutenir l'apprenant ayant un trouble dys 2 - Architecte

cadre21



Description:

Dans toutes les cultures, l'apprentissage est associé, à des degrés divers, à une notion de performance, de réussite scolaire. Le fait de rencontrer des difficultés représente un bouleversement autant auprès des enfants qui les vivent, des parents soucieux de la réussite de leur enfant (Fournier et Da Fonseca, 2018), que des enseignants qui devront accompagner ces enfants. Cette formation a comme objectif de permettre d'identifier certains troubles d'apprentissage chez les apprenants, d'offrir un aperçu de ces troubles et de suggérer des pistes d'adaptation et de différenciation pédagogique à l'enseignant pour les accompagner. Les sections du niveau Explorateur ont présenté les caractéristiques de certaines problématiques et leurs impacts sur les apprentissages. Le niveau Architecte propose une série d'interventions spécifiques et d'accommodements à mettre en place auprès de l'apprenant présentant des troubles dys. Pour obtenir le badge de ce niveau, vous devrez concevoir un plan d'action pour un de vos apprenants présentant un trouble dys.

:

Badge attribué à : cindy.lavoie@nbed.nb.ca

<https://www.cadre21.org/membres/9e9c4afe0bfe4284dae8f6c1>

Date d'obtention : 2022-05-02 14:38:58

Soutenir l'apprenant ayant un trouble dys 2 - Architecte

1. Réflexion sur l'impact : en quoi le plan d'action a-t-il eu un impact sur l'apprenant?

En premier lieu, l'apprenant présente plusieurs caractéristiques d'une dyslexie/dysorthographe. La lecture et l'écriture sont très difficiles pour lui. Au niveau de la lecture, nous avons permis l'utilisation de l'outil technologique pour se faire lire les textes. En écriture, l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte, en plus d'une application soutenant l'écriture (Lexibar) et été encouragée. En troisième lieu, les interventions rééducatives en classe ressource ont eu lieu au niveau de la lecture et de l'écriture.

Tout ceci a eu un impact très positif sur l'élève. Entre temps, il a reçu un diagnostic officiel de dyslexie/dysorthographe, ce qui a confirmé que nous étions sur la bonne voie. Nous avons par la suite mis en place un plan d'intervention pour lui. Nous avons vu un beau progrès, même si les difficultés persistent dû à son trouble d'apprentissage. Le fait que l'élève comprend très bien son trouble et ce que ça implique l'aide beaucoup à vivre plus de succès, puisqu'il présente une ouverture d'esprit face à l'aide mise en place pour lui.

2. Retour sur le plan d'action : que feriez-vous différemment si c'était à refaire?

Si c'était à refaire, nous débiterions les interventions plus tôt.

3. Réflexion sur l'expérience : au terme de ce plan d'action, quels apprentissages tirez-vous de cette expérimentation?

Le dépistage doit se faire dès le plus jeune âge. Les enseignants et l'équipe stratégique de l'école ne doivent pas tarder à mettre des interventions en place rapidement afin de mettre toutes les chances du côté de l'élève.

Je retire beaucoup de positif de cette expérience, puisque nous avons su mettre en pratique de bonnes stratégies, sans attendre qu'un diagnostic soit fourni. Il y a eu un beau travail de collaboration, autant du côté des enseignants, que de celui des parents.